

TGIRT-EIBJ Mistissini

UA 26-61 et 26-62

Procès-verbal de la
DOUZIÈME RENCONTRE

Tenue le 24 juillet 2018, à la salle 101 de l'Édifice commercial,
situé au 168 Main Street, Mistissini



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 30 JANVIER 2019

Table de GIRT de Mistissini

Présences aux rencontres du 24 juillet 2018





Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Délégué	Présence	Substitut	Présence
Richard Shecapio			
Denis Chiasson			
Jean-Pierre Boudreault	x		
Julie Laberge	x		
Miriam Audrey Lessard Légaré			
Jean-Claude Villeneuve			
Mireille Gravel			
Robert D.White			
Pamela MacLoed	x		
Pierre Leblond			
Dion Michel	x		
Matthew Longchap	x		
Andrew Coon			
Marie-Eve Gosselin			
Mario Simard			
Marleen McKennen			
Conrad Mianscum	x		
Amy Linton			
Candice Mettawashish			
Sam Petawabano			

Observateur, invité	Présence
Martin Filion (animateur)	x
Johanne Morasse (à partir de 13h00)	x
Serge Bergeron	x
Julien second	
Stéphane Ouellet	
Dany Hogue, invité	
Philippe Leblanc, invité	x

Confirmation de présence ou d'absence

Présence	
Présence par téléphone	
Absence	

TGIRT-EIBJ MISTISSINI

DOUZIÈME RENCONTRE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre, tour de table	La rencontre débute à 12 h 15. L'animateur se présente et demande à chaque participant de se présenter également.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Un observateur mentionne que le point 8 « Pré consultation sur le PAFI-T des UA 26-61 et 26-62 devrait être retiré de l'ordre du jour, à la suite de ce qui a été convenu avec la coordonnatrice des PAFI au MFFP. Le document de présentation a été transmis à tous les délégués, à la suite des rencontres de mai dont certaines ont été annulées.	Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M ^{me} Julie Laberge, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 février 2018	Les participants présents à la rencontre du 6 février 2018 prennent quelques instants pour relire le procès-verbal. L'animateur effectue un suivi des décisions prises à cette rencontre. Il mentionne notamment les travaux des différents comités techniques. Concernant le comité technique sur les chemins, l'animateur mentionne qu'il y a maintenant une cartographie des chemins jugés stratégiques et prioritaires pour l'ensemble de la région. Il n'y a pas d'autres travaux prévus pour le moment dans le cadre de ce comité. Un délégué souligne qu'il y a également un comité technique concernant les chemins sur les terres de catégorie II et qu'il devrait y avoir un arrimage entre les deux comités. L'observateur du MFFP mentionne qu'il y a le caribou qui est un enjeu déterminant.	L'animateur tentera d'établir un arrimage entre les comités techniques sur les terres de catégorie II et celles sur les terres de catégorie III. Il transmettra la liste des membres du comité technique aux délégués. Sur proposition de M. Dion Michel, dûment appuyé par M. Jean-Pierre Boudreault, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.
4. Correspondance	Aucune correspondance n'a été reçue.	
5. Grille des enjeux	L'animateur invite les membres à reprendre la grille des enjeux à jour. La grille comporte 6 enjeux dont 5 ont été adoptés. L'animateur les reprend un à un. Dans la version anglophone, le besoin relatif au premier enjeu doit être traduit en anglais. Relativement à l'enjeu de l'encadrement visuel, l'animateur demande au délégué du groupe Tourisme et récréation en forêt s'il y a des sites à prendre en compte. Cette dernière demande quels sont les sites qui ont déjà été désignés par la déléguée de Nibiischii. Ce groupe n'a encore désigné aucun site sinon la route du nord.	Traduire le besoin relatif au premier enjeu. Inclure la portion de la route du Nord comprise dans l'UAF 26-61 dans la carte des sites sensibles (1 ^{er} moyen). Vérifier l'intérêt de M. Andrew Coon de faire partie d'un comité technique conjoint concernant l'encadrement visuel.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>L'animateur précise ce qui a été demandé relativement à la route du Nord, à la table de GIRT de Chapais-Chibougamau. Les délégués souhaitent que la portion de la route du Nord incluse dans l'UAF 026-61 soit également prise en compte dans cet enjeu, pour la table de GIRT de Mistissini. L'observateur du MFFP explique brièvement la solution avancée en comité technique de la table de GIRT de Chapais-Chibougamau. Il demeure une problématique opérationnelle pour le bénéficiaire concerné, concernant la disposition des bois en bordure de la route en lien avec la réglementation en vigueur. Comme la route du Nord rejoint sensiblement les préoccupations pour les tables de GIRT de Mistissini et de Chapais-Chibougamau, l'animateur suggère que le comité technique déjà formé pour la table de GIRT de Chapais-Chibougamau puisse contribuer aux travaux des deux tables de GIRT. Il demande s'il y a des délégués intéressés à en faire partie. Les délégués suggèrent d'inscrire M. Andrew Coon. Pour revenir aux contraintes légales avec lesquelles devraient composer les BGA, un délégué de ce groupe mentionne que la perte de possibilité est également une préoccupation. Il soulève également le risque de chablis et mentionne que le bois devrait être récupéré advenant une telle perturbation. Un autre délégué mentionne que cela est déjà prévu dans le régime actuel, d'appliquer un plan spécial de récupération en cas de perturbation.</p> <p>M^{me} Johanne Morasse se joint à la rencontre à 13 h.</p> <p>Concernant l'enjeu de la qualité de l'eau, l'animateur donne quelques informations concernant les travaux de deux comités techniques de la table de GIRT de Chapais-Chibougamau, l'un portant sur l'identification de lacs stratégiques et l'autre sur la qualité de l'eau de façon plus large. Dans le cas du deuxième comité, il est notamment question d'assurer une protection des frayères dont plusieurs ne sont connues que des trappeurs. Le MFFP a besoin de disposer de cette information, mais les délégués ne souhaitent pas que la localisation des frayères soit connue de tous. Un délégué demande donc de retirer le premier moyen de la grille. Concernant le deuxième moyen, l'animateur mentionne que si nous ne connaissons pas la localisation des frayères, il devient difficile de travailler sur des modalités visant à assurer leur protection.</p>	<p>Relativement à l'enjeu sur la qualité de l'eau, retirer les deux moyens de la grille. Attendre les résultats des travaux en cours concernant l'identification des lacs stratégiques, bonifier et préciser ce travail à la table de GIRT par la suite.</p> <p>Concernant l'enjeu de l'accès au territoire, retirer les deux moyens de la grille.</p> <p>Préciser un premier moyen qui est de prendre connaissance des demandes provenant des différents groupes et appuyer ces demandes si elles font consensus au sein de la table de GIRT. Dans les limites d'intervention de la table de GIRT, trouver le moyen le plus approprié et le plus rapide pour soutenir ces demandes. Un moyen sera proposé en ce sens, en remplacement des deux autres moyens de la grille.</p> <p>Changer le moyen relatif au calendrier des opérations, indiquant que les délégués doivent demander aux BGA d'être ajoutés à leurs listes de diffusion s'ils veulent être tenus informés de leurs calendriers des opérations.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>Actuellement, le besoin relatif à la protection des frayères est pris en compte directement par le MFFP avec la collaboration des maîtres de trappe. Mise à part la protection des frayères, le besoin demeure très large dans sa formulation actuelle et ne s'appuie encore sur aucune problématique particulière et réelle. Un délégué suggère de préciser en quoi les lacs et les cours d'eau sont sensibles. S'agit-il de sites sensibles pour le tourisme, la pêche, etc. ? Entre autres, c'est ce qui se fait actuellement dans le cadre des travaux sur l'identification de lacs stratégiques par FaunENord et Nibiischii. Pour l'un des délégués, le besoin relatif à la qualité de l'eau et l'identification de lacs stratégiques font partie du même enjeu. Il suggère d'attendre les résultats des travaux en cours concernant l'identification des lacs stratégiques et ensuite de bonifier et préciser ce travail. L'enjeu et le besoin demeurent très pertinents, mais les besoins sont à revoir.</p> <p>Concernant l'enjeu de conservation des habitats fauniques, l'animateur en rappelle le contexte d'élaboration. Cet enjeu est travaillé par le groupe de travail conjoint.</p> <p>L'enjeu relatif à l'accessibilité au territoire comporte trois besoins et deux moyens. Les membres se questionnent sur le contenu d'un plan de gestion des chemins multi usage et sur ce que les membres souhaitent gérer. L'animateur rappelle qu'un plan de gestion des chemins est bien plus qu'une simple carte des chemins jugés stratégiques. Le contenu d'un tel plan peut varier et prévoir notamment un partage des coûts de construction et d'entretien entre les différents utilisateurs. L'animateur demande aux délégués s'ils souhaitent réaliser un tel plan. Selon un délégué, les besoins d'ordre stratégiques devraient venir des différents utilisateurs représentés à la table de GIRT. Ces besoins peuvent être formulés sous forme de plans de gestion. La table de GIRT, pour sa part, devrait prendre connaissance des demandes provenant des différents groupes et vérifier s'ils font consensus au sein de la table de GIRT. Une déléguée mentionne l'échelle régionale de préoccupation relativement à l'enjeu. Les membres discutent des rôles de chaque intervenant, à l'échelle locale et régionale, notamment le rôle du MFFP et celui différent du MERN. La question du financement</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>des travaux de voirie revient dans les discussions et l'animateur mentionne l'existence d'un programme de financement au GREIBJ. L'observatrice du GREIBJ donne des précisions sur le programme et explique brièvement la procédure pour adresser une demande.</p> <p>L'harmonisation des différents usages comporte trois moyens. Concernant la diffusion des calendriers d'opération, l'animateur en profite pour aborder le point 10 a. Il informe les membres que le GREIBJ délaissera le calendrier des opérations. Les membres qui souhaitent rester informés sont invités à demander à chaque BGA d'être inscrits à leurs listes de diffusion. Concernant le deuxième moyen en lien avec le sentier de motoneige, un délégué mentionne que le sentier Niskamoon passe essentiellement sur des terres de catégorie II. Ce moyen peut donc être retiré de la grille.</p> <p>Une déléguée soulève une préoccupation concernant le maintien de peuplements feuillus dans le cadre du régime de la coupe en mosaïque. Il lui semble que c'est devenu plus difficile qu'avant de s'approvisionner en bois feuillus. Elle souhaite pouvoir accéder à des secteurs de récolte en bois feuillus et la modalité relative au maintien de peuplements feuillus peut compromettre sa capacité d'approvisionnement. Un autre délégué mentionne que la modalité actuelle ne couvre que 25 % du territoire. Les besoins d'approvisionnement du bénéficiaire de bois feuillus sont plutôt modestes, néanmoins parfois difficiles à combler. Les planificateurs du MFFP regarderont pour identifier des peuplements de bouleau blanc intéressants et pouvant être récoltés, et en feront part au bénéficiaire.</p> <p>La rencontre est ajournée à 14 h 25 pour une pause. La rencontre reprend à 14 h 35.</p>	
<p>6. Présentation du rapport de consultation publique de janvier et février 2018</p>	<p>L'observateur du MFFP fait une mise en contexte rapide sur les consultations publiques tenues en début d'année. Il propose d'aller directement aux commentaires émis pour les UAF 26-61 et 26-62. Deux commentaires provenant d'un groupe environnementaliste concernent le projet de protection de la vallée de la rivière Broadback. Ce commentaire couvre 4 UAF, dont l'UAF 26-61. Les membres discutent de cet enjeu et des négociations en cours.</p>	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
7. Consultation sur le projet de stratégie nationale de production de bois	L'observateur du MFFP informe les membres de la table de GIRT que la stratégie nationale de production de bois est disponible sur Internet. Elle est en consultation jusqu'au 6 août. Les membres de la table de GIRT sont invités à soumettre leurs commentaires s'il y a lieu.	
8. Pré consultation sur le PAFI-T des UA 26-61 et 26-62		Le point est retiré de l'ordre du jour.
9. Points d'information et demandes des délégués		
a. Calendrier des opérations	Ce point a été traité au point 5.	
b. Site Internet	L'animateur mentionne que les différentes tables de GIRT d'EIBJ ont chacune une page Web en français et en anglais sur le site Internet du GREIBJ, ainsi qu'une page générale pour l'ensemble des tables de GIRT.	
10. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 15 h. La prochaine rencontre aura lieu le 6 novembre prochain.	Sur proposition de M ^{me} Julie Laberge, dûment appuyé par M. Matthew Longchap, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

BGA :	Bénéficiaires de garantie d'approvisionnement
EIBJ :	Eeyou Istchee Baie-James
GIRT :	Gestion intégrée des ressources et du territoire
GREIBJ :	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MERN :	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MFFP :	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PAFI :	Plan d'aménagement forestier intégré
PAFI-T :	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
UA :	Unité d'aménagement
UAF :	Unité d'aménagement forestière